

M^{re} Henri DERANGE.

Commission Particulière du débat Public.
Projet de ligne à grande vitesse
de BORDEAUX - TOULOUSE.

Monsieur le Président,

Lors de la réunion du 8 Novembre 2005 (salle des fêtes du CARREYRAT à MONTAUBAN) j'ai posé une question relative au nombre de véhicules susceptibles d'utiliser le contournement Ouest reliant la future gare TGV de Montauban.

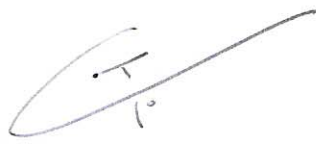
M^{re} PERGET dans sa réponse publique a certifié que le Contournement Ouest devrait se situer bien plus à l'ouest et ne concernait pas le boulevard projeté dans la zone de bas-pays.

S'agit-il d'un autre contournement à venir dans les années ultérieures? Cependant, les informations publiées tant par la Dépêche du midi (Tet6) et le petit journal laissent à penser que le seul projet de Contournement est bien celui de la pénitente (Boulevard) objet de critiques actuelles.

Ne serait-il pas souhaitable que pour une meilleure compréhension M^{re} PERGET étaye son point de vue par la publication d'un tracé des plus lisibles avec notamment des cartes géographiques actualisées et des plans plus explicites?

En conclusion je voudrais souligner une fois

encore l'inquiétude des riverains redoutant que ce boulevard "ouest" ne soit que le seul projet de contournement et qu'aucun mur anti-bruit ne soit construit comme le démontre le projet du Boulevard de Bas-Pays.

A handwritten signature or set of initials, possibly 'P.J.', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

P. J. Copie de la dépêche du 9 Janvier 2003
du petit journal du 13 Février 2003
de la dépêche du 26 Aout 2005.